

RETRAITES :

UNE RÉFORME INJUSTE ET INEFFICACE

Injuste et inefficace !
C'est ainsi que Force Ouvrière a qualifié la réforme des retraites adoptée en 2010

Grèves et manifestations
MARDI 12 OCTOBRE
NON aux 62 ans
NON aux 67 ans
RETRAIT DU PLAN

Injuste parce qu'elle fait supporter aux seuls salariés l'effort pour rééquilibrer les comptes des régimes de retraite durement marqué par le chômage et la crise.

Inefficace parce que, projections du Conseil d'orientation des retraites à l'appui, la solution passe par une augmentation des ressources et par un retour de la croissance.



Fo a fermement combattu la réforme Sarkozy-Fillon en 2010. Notamment lors d'une manifestation restée dans toutes les mémoires le 12 octobre 2010.

Cela n'a pas suffi et les reculs ont été nombreux :

- Abandon de la retraite à 60 ans, + 2 ans pour tous ;
- Recul du taux plein à 67 ans ;
- Poursuite de l'augmentation de la durée d'assurance ;
- Fin de la retraite anticipée pour les parents de trois enfants ;
- Taux de cotisation aligné progressivement sur celui du secteur privé. L'actuel taux de cotisation salarial sera donc porté de 7,85 % à 10,55 % en 10 ans ;
- Fin des 15 ans pour une pension civile. Désormais, il suffira d'avoir cotisé pendant 2 années dans la Fonction publique pour bénéficier du régime des fonctionnaires ;
- Suppression de la validation des services de non titulaires pour tous ceux qui seront titularisés à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- La suppression de la cessation progressive d'activité au 1^{er} janvier 2011 ;
- Fin du traitement continué. Maintenant, s'il part le 2 octobre, sa pension prendra toujours effet le 1^{er} novembre, mais du 3 au 31 octobre il ne recevra aucune rémunération ;
- Minimum garanti de pension : les agents devront désormais, pour l'obtenir, avoir les trimestres de cotisation exigés ou attendre l'âge du « taux plein ». Condition de ressources imposée.